

**Non-immigrant Visa "O"**  
**Visa pour un volontariat en Thaïlande**

**Documents requis:**

- 2 photos d'identité en couleur (3,5 x 4,5 cm), prise dans les 6 derniers mois
- Une copie de la carte d'identité belge ou Luxembourgeoise
- Le passeport qui est encore valide pour au moins 6 mois
- Un formulaire de demande de Visa complété et signé
- Une copie de la confirmation du ticket d'avion aller-retour
- Une copie d'une réservation d'hôtel ou une lettre/mail d'une personne qui vous héberge + copie de sa carte d'identité + preuve que cette personne habite en Thaïlande
- Une lettre **originale** de l'école ou de l'organisation d'envoi
- Une lettre d'invitation **originale** de l'organisation en Thaïlande
- Une copie de la carte d'identité de la personne qui signe cette lettre
- Une copie de l'enregistrement de l'organisation en Thaïlande
- Une copie du certificat d'enregistrement du comité de l'organisation en Thaïlande, mentionnant le nom des personnes autorisées à signer les documents. Si ce n'est pas une personne du comité qui signe la lettre d'invitation, il faut une procuration d'un membre du comité à la personne qui signe effectivement la lettre d'invitation
- 60 € à payer cash

Veuillez noter que ces **documents** sont **OBLIGATOIRES** pour une demande de visa et que nous ne prendrons **PAS** en compte votre demande si un ou plusieurs documents sont manquants!

**LE CONSUL PEUT DEMANDER D'AUTRES DOCUMENTS SI JUGÉ NÉCESSAIRE**

Les demandes de visa se font du lundi au vendredi de **9h30 à 12h00 SEULEMENT**

Les retraits des visas se font du lundi au vendredi de **14h00 à 15h00 SEULEMENT**

**Veuillez noter qu'il n'y a pas de service de photocopies à l'ambassade**

**Royal Thai Embassy Brussels**

*876 Chaussée de Waterloo, 1000 Brussels, Belgium*

*Tel. +32-2-640 68 10 • Fax. +32-2-648 30 66 • E-mail: consular@thaiembassy.be • www.thaiembassy.be*